Mercier
Hochelaga-Maisonneuve
Montréal

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par les projets décrits ci-dessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 4 avril 2022 à 19 h, les projets de résolutions pour les projets particuliers suivants :

- Projet particulier PP27-0316 en vue de permettre l'ajout d'un étage au bâtiment résidentiel situé aux 3055-3057, rue Dickson - 1229099001.

- Projet particulier PP27-0302 en vue de permettre la démolition de bâtiments commerciaux et la construction de bâtiments desservant un complexe funéraire situés sur les lots 1 771 404, 1 771 800, et 1 773 862 (Repos Saint-François d'Assise) - 1217499011.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 21 avril 2022, à 18 h, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, **située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol**, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, c. C-11.4).

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ces projets ainsi que les conséquences de son leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ces sujets.

Les projets particuliers, ainsi que le plan de zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30 ainsi que sur le site web de l'arrondissement.

FAIT À MONTRÉAL, CE 8E JOUR D'AVRIL 2022.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Annick Barsalou